

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL  
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020**

**Délibération n° :**

DL 61/2020

**Objet :**

Adhésion du SIOM de la Vallée de Chevreuse à l'association française du gaz naturel pour véhicules « AFGNV »

L'an deux mil vingt,

Le lundi 21 septembre 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- Mme ARNOULD Laure (suppléante - CCHVC)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- M. BIZEBARD (suppléant - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DÉLAGNEAU (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. ESCANDE (suppléant - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. JEANNOT (suppléant - CPS)
- M. LECLERC (titulaire - CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. PROUST (titulaire - CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

**Avaient donné pouvoir :**

- M. TRAMONI (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Monsieur LECLERC (titulaire - CPS)

**Absents excusés :**

M. AMBROISE (titulaire - CPS) représenté par M. JEANNOT (suppléant - CPS) ;  
M. BAY (titulaire - CCHVC) représenté par Mme ARNOULD (suppléante CCHVC) ;  
Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) représenté par  
M. ESCANDE (suppléant - CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire - CPS) représenté par  
M. BIZEBARD (suppléant - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. DOBIGNY  
(titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS)  
; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. MAJEUX titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ  
(titulaire - CPS) ; M. PANDZOU (titulaire - CPS) ; Mme PERIS (titulaire -CCHVC)

**Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur Jean-Jacques DEBRAS est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

SYNDICAT AFGNV  
DES ORDURES MENAGERES  
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Groupement Départemental 118  
91978 COURTABŒUF Cedex  
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09  
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

[www.siom.fr](http://www.siom.fr)



EN EXERCICE : 42  
PRESENTS : 31  
VOTANTS : 32

**Délibération DL61/2020**  
**Adhésion du SIOM de la Vallée de Chevreuse à l'association française**  
**du gaz naturel pour véhicules « AFGNV »**

**Le comité syndical,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5711-1, .

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse»,

**Vu** la délibération DL27/2020 du 23 juillet 2020 portant élection du Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Vu** la note de présentation,

**Considérant** l'intérêt que présente cette adhésion pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse propriétaire d'une station GNV,

**Considérant** la candidature de en tant que représentant du SIOM,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Désigne Monsieur PANDZOU Brian** pour représenter le SIOM de la Vallée de Chevreuse au sein des instances de l'association AFGNV,
- **Autorise** le Président, Monsieur Jean-François VIGIER, à signer les différents actes nécessaires à l'adhésion du Syndicat à l'association AFGNV,
- **Accepte** de régler, chaque année, la cotisation relative à cette adhésion, soit pour l'année **2020 : 940 €**,
- **Dit** que les crédits correspondants figurent au budget primitif, secteur privé en section fonctionnement, article 6281 concours divers – cotisations.

Fait à Villejust,  
Pour extrait conforme

**Le Président**

**Jean-François VIGIER**

Pièce transmise en Préfecture le : **30 SEP. 2020**  
Affichée le : **30 SEP. 2020**

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL61_2020
Date de la décision:	2020-09-21 00:00:00+02
Objet:	Adhésion du SIOM de la Vallée de Chevreuse à l'association Française du Gaz naturel pour véhicules
Classification matières/sous-matières:	5.3
Identifiant unique:	091-200062321-20200921-DL61_2020-DE

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 091-200062321-20200921-DL61_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1047
<i>nom original:</i> dl61.pdf	application/pdf	141545
<i>nom de métier:</i> 99_DE-091-200062321-20200921-DL61_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	141545
<i>nom original:</i> note présentation dl61.pdf	application/pdf	53517
<i>nom de métier:</i> 99_DE-091-200062321-20200921-DL61_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	53517

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2020 à 11h34min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2020 à 11h35min13s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2020 à 11h35min25s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 septembre 2020 à 11h41min30s	Recu par le MIAT le 2020-09-30